Les pays relient commerce et développement

Par Maureen Harrington, Millennium Challenge Corporation

Les pays privilégient l'assistance liée au commerce dans ce nouveau modèle de financement des projets de développement proposé par Millennium Challenge Corporation.

La réhabilitation du port de Cotonou au Bénin, la construction d'unités d'emballage et de stockage des produits agricoles d'exportation, l'identification des débouchés d'exportation pour les petites entreprises.

Tous ces projets d'aide étrangère ont été conçus et planifiés par le pays lui-même afin de tirer pleinement parti du développement économique axé sur le commerce. Leur réussite tient à l'approche novatrice de l'assistance prônée par Millenium Challenge Corporation (MCC), une agence du Gouvernement américain.

Créée il y a trois ans pour aider les pays pauvres à prendre en main leur développement, l'assistance est sélective. Des fonds importants, inconditionnels et pluriannuels sont accordés aux pays pauvres qui se situent mieux que leurs pairs dans le classement, selon 16 critères, des pays qui font preuve d'une bonne gouvernance, investissent dans le développement social et encouragent la liberté économique. Les pays en développement sont les premiers bénéficiaires: ils ont identifié leurs priorités en vue de «réduire la pauvreté par la croissance» et développé un programme de financement avec les milieux d'affaires et la société civile. L'accent est mis sur les résultats; des objectifs sont mutuellement définis et les progrès sont consignés dans une «convention», mise en oeuvre grâce aux fonds du MCC.

Les premiers signes montrent que les pays accordent la priorité à l'assistance liée au commerce. Dans les 11 programmes nationaux financés par le MCC, plus de la moitié de US$ 3 milliards d'aide vont aux projets censés renforcer la capacité nationale d'exportation.

Sur les 25 pays du monde admissibles au programme MCC, 12 sont africains. Madagascar a été le premier à signer une convention en avril 2005. Depuis lors, dix autres l'ont rejointe, dont le Bénin, le Cap-Vert, le Ghana et le Mali. Les conventions quinquennales vont de US$ 110 millions (Cap Vert) à US$ 547 millions (Ghana). En Afrique, sept pays (Burkina Faso, Lesotho, Mozambique, Maroc, Namibie, Sénégal et Tanzanie) développent actuellement une proposition et un programme d'investissement.

Les indicateurs du commerce

Un des 16 critères d'éligibilité concerne la politique commerciale. Un indicateur du commerce, emprunté à Heritage Foundation, mesure l'ouverture au commerce international en se fondant sur les tarifs douaniers moyens et les barrières non tarifaires au commerce. Un autre (fourni par International Finance Corporation) concerne le «nombre de jours et le coût pour démarrer une entreprise» et un autre encore (hérité de l'Institut de la Banque mondiale) la «qualité de la réglementation»; ces indicateurs incitent les pays à améliorer le climat de l'investissement au bénéfice des investisseurs nationaux et étrangers.

Un programme complémentaire («programme du seuil») aide les pays à la limite de l'admissibilité qui ne satisfont pas à un ou deux indicateurs, à combler des lacunes politiques spécifiques. À ce jour, MCC a approuvé 13 programmes de ce type, dont six en Afrique (Burkina Faso, Kenya, Malawi, Ouganda, Tanzanie et Zambie). Plusieurs portent sur la politique douanière et de gestion des frontières. La Zambie utilise l'assistance pour renforcer ses services sanitaires et phytosanitaires, créer la capacité d'utiliser des techniques douanières modernes et améliorer le suivi, la normalisation et la certification de la qualité des exportations et des importations. De nombreux programmes sont aussi axés sur la lutte contre la corruption, obstacle majeur au commerce.

© MCC

Un fermier plante un géranium dans la région de Vakinankrata à Madagascar, février 2007.

Les pays éligibles ont sollicité des fonds pour divers projets liés au commerce. Le Bénin recevra US$ 169 millions pour améliorer les opérations et l'infrastructure du port de Cotonou, réduisant ainsi délais et coûts opérationnels et augmentant le trafic portuaire de 50%.

Pour le Gouvernement du Ghana, la priorité va aux installations de manutention post-récolte des fruits et légumes.

Le Cap-Vert augmentera sa capacité portuaire et lèvera les obstacles à la compétitivité mondiale dans les secteurs prioritaires. Le Mali améliorera l'irrigation et créera un parc industriel à l'aéroport de Bamako pour stimuler les exportations agricoles.

Les bénéficiaires directs font bien le lien entre commerce, aide et stratégies de croissance économique et de réduction

de la pauvreté. À Madagascar, un programme a identifié les géraniums comme un marché à forte valeur ajoutée, créé une coopérative, doublé la capacité de production grâce à une formation des agriculteurs, facilité l'accès de la coopérative au crédit et négocié un contrat avec un producteur d'huile essentielle de géraniums qu'il vend sur les marchés européens. À la question de savoir si les agriculteurs apprécient le parfum des géraniums, le directeur de la coopérative répond: «Nous préférons l'odeur de l'argent.» Leur revenu a augmenté de deux tiers grâce à MCC.

Si l'expérience a valeur d'exemple, les pays en développement continueront à faire du commerce un moteur de la croissance et de la réduction de la pauvreté. La majorité des projets actuels se concentre sur l'infrastructure – dont le besoin est criant. À moins qu'ils n'investissent également dans les produits et les services d'exportation de qualité, la nouvelle infrastructure routière, portuaire et d'entreposage ne sera pas pleinement utilisée. Le CCI aide les pays à équilibrer les projets «d'aide pour le commerce» afin qu'ils s'intéressent autant aux compétences commerciales qu'à l'infrastructure.

Au côté d'autres donateurs, du secteur privé et des gouvernements eux-mêmes, MCC peut être un partenaire important de l'aide en faveur des pays en développement afin qu'ils se hissent sur la scène commerciale mondiale. ◗

Maureen Harrington est Vice-présidente, Politiques et relations internationales, Millenium Challenge Corporation (http://www.cpii.columbia.edu/projects/).

Nouveau partenariat commercial avec l'Union africaine

Par Natalie Domeisen, CCI

Un nouveau partenariat de développement commercial appuiera les efforts des entreprises et des gouvernements alors que les perspectives commerciales de l'Afrique s'améliorent.

Le Commissaire de l'Union africaine (UA) chargée du commerce et de l'industrie, Mme E. Tankeu, a signé un accord en février 2007 avec Mme P. Francis, Directrice exécutive du CCI, au bureau de l'UA à Genève.

L'objectif économique premier de l'UA (premier organisme régional africain), qui a succédé à l'Organisation de l'unité africaine, est de créer un marché unique intégré panafricain.

Promouvoir le développement des entreprises

L'accord sur trois ans consolide le rôle de l'Union africaine en tant que promoteur du développement économique régional et celui du CCI lié au renforcement du secteur privé en Afrique. Le CCI se chargera des activités en faveur du secteur privé et l'UA des questions gouvernementales et politiques.

«Cet accord témoigne de notre vision commune et de notre intérêt mutuel à aider les entreprises africaines à se hisser sur les marchés mondiaux» a déclaré Patricia Francis.

L'Afrique jouit d'une croissance inégalée; depuis 2004, elle s'accélère en Afrique subsaharienne (plus de 5% en 2006). L'investissement progresse dans de nombreux pays. Mais des obstacles freinent toujours l'émergence d'un secteur privé fort; ce sont eux que vise ce partenariat.

L'UA conseillera les gouvernements sur les politiques pour renforcer la coopération en Afrique et avec les organismes multilatéraux. Elle multipliera les consultations entre secteur privé et gouvernement sur les questions relevant de l'OMC, les programmes encourageant les femmes des PMA à commercer. Le CCI aidera les entreprises et secteurs à être plus

© PHOTO BIANCO

Elisabeth Tankeu, Commissaire de l'Union africaine chargée du commerce et de l'industrie (à gauche) avec Patricia Francis, Directrice exécutive du CCI.

compétitifs et à produire des biens à haute valeur ajoutée et en forte demande. Il aidera les institutions commerciales nationales à identifier les secteurs d'exportation pour lesquels les pays disposent d'un avantage, à améliorer la capacité gestionnaire des PME et à faciliter leur intégration aux chaînes de valeur internationales. Enfin, le CCI renforcera les capacités internes de la Commission de l'UA à Addis Abéba (Éthiopie) et les secrétariats de la communauté économique régionale afin d'accélérer l'intégration sous-régionale et régionale du continent africain.

Ce partenariat vise à placer le commerce au cœur des stratégies de développement. ◗

Pour plus d'information, contactez M. Farahat, Chef du Bureau pour l'Afrique, CCI (faharat@intracen.org)

© CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL